



MAIRIE
DE
VILLEDIEU
84110

Téléphone : 04.90.28.92.50
Télécopie : 04.90.28.96.82

DU MARDI 27 JUILLET 2010

Étaient présents : Yves Tardieu, maire ; Pierre Arnaud, premier adjoint ; Sandrine Blanc, deuxième adjointe ; Jean Marie Dusuzeau ; Roland Fontana ; Caroline Lefèvre ; Jean-Laurent Macabet ; Guillaume Portugues ; Majo Raffin, quatrième adjointe ; Olivier Sac.

Étaient excusés : Valéry Barbato ; Nadine Bernard ; Armelle Dénéreaz ; Aurélie Monteil ayant donné procuration à Sandrine Blanc ; Philippe de Moustier, troisième adjoint ayant donné procuration à Yves Tardieu.

Sandrine Blanc est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 21 h 10.

I. DELIBERATION ET CONVENTION POUR LES TERRASSES

Suite aux différentes discussions du conseil municipal sur l'instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour les restaurateurs utilisant la place de la Libération pour installer leur terrasse, une convention va être passée avec « La Maison Bleue » et « La Remise » et une délibération prise fixant le prix forfaitaire à 1 000 € pour l'année et 500 € pour 2010, la saison étant commencée. *Unanimité.*

II. DELIBERATION POUR L'INSTAURATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE FRANCE TELECOM ET D'ERDF

La commune a la possibilité de percevoir une redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de France Telecom et ERDF présent sur la commune. Le prix est fixé selon un indice de l'ingénierie ré-indexé chaque année. *Unanimité.*

III. QUESTIONS DIVERSES

1. Situation des employés

Aimé Zammit a prolongé son congé maladie, le retard qui s'était accumulé est à peu près rattrapé malgré les travaux d'entretien qui augmentent constamment. Pour le mois d'août, Gilles Eysseric et Aimé Zammit ont respectivement une semaine de congé, le maire propose de prolonger le contrat de Simon Tardieu jusqu'au 31 août. Il précise que le salaire d'Aimé Zammit est entièrement pris en charge par l'assurance communale. *Unanimité.*

Caroline Delsenne sera en congé deux semaines en août, Gisèle Manent viendra le jeudi après-midi en plus.

2. Levée du droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil municipal qu'il a levé le droit de préemption urbain sur la maison de M. SCHWIETERT, quartier Saint Claude.

3. Travaux

Parking : tout est terminé et fonctionne, il reste une partie de la végétalisation à faire. Le CAUE a établi le projet et monté le dossier de subvention auprès du conseil général, les plantations seront faites à l'automne. Jeudi 22 juillet le conseil général a inauguré la sécurisation de la RD7 devant la Maison Garcia.

Stade : les travaux d'électricité sont terminés.

Chemins : Sébastien Abély doit niveler le chemin de l'Aygues début août. Alain Bertrand a établi un devis pour le chemin du Coustias et des Tons pour un montant de 4 290,65 € TTC. Le maire demande au conseil d'approuver ce devis afin que les travaux soient faits avant les vendanges. *Unanimité.*

Cimetière : Frédéric Serret commencera les travaux de drainage début août. Les employés municipaux continueront le mur courant août.

Horloge : l'horloge ne fonctionne plus, M. Bäerlein doit venir pour voir le problème, selon lui il s'agit de l'axe qui entraîne les aiguilles.

Lavoir : Acare Environnement doit intervenir pour les travaux de réfection du lavoir en septembre. La commission urbanisme travaille sur le projet.

Ancienne STEP : il serait bien de la faire démolir pour en faire un lieu de stockage. Des devis vont être demandés.

4. Projet rue des Espérants et rue des Ecoles

Suite à l'appel d'offre lancée en juin, huit offres sont parvenues en mairie. La commission urbanisme les a examinées et a retenu quatre candidats qu'elle souhaite auditionner.

5. Circulation fête votive

Le maire souhaite supprimer la circulation autour de la Place pendant la fête votive, ce qui nécessite beaucoup de travail. L'interdiction de circuler rue des Sources, rue de l'Hôpital, rue des Écoles et Grand'Rue sera effective de 18 heures à 2 heures. Un sens unique sera créé. Il faut signaler en bas du Connier et à la Croix de Granier que l'accès des véhicules autres que légers ou deux roues est impossible. Il faut se procurer les panneaux de signalisation, soit prêtés par l'agence routière, soit achetés ou fabriqués par la commune.
Unanimité.

6. Association des Maires de Vaucluse

Elle propose de se substituer aux communes en cas de catastrophes pour leur venir en aide. Cela augmente la cotisation de 0,01 € par habitants. Le conseil d'administration s'est prononcé à l'unanimité.

7. Règlement de la salle polyvalente

Il faut interdire l'utilisation de machines fumigènes dans la salle polyvalente pour ne pas que l'alarme s'enclenche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 9 septembre à 20 heures 30.